

Edition 2022



Guillaume ROBERT

Bulletin municipal de Frangy-en-Bresse



Le mot du Maire :

Il y'a des travaux qui se voient et des projets qui avancent.

Au travers du budget 2022, nous vous confirmons une bonne santé financière de la commune qui nous permet d'envisager des projets d'envergure tels que l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois, l'extension des ateliers municipaux et la création d'un logement t2 dont vous trouverez le détail dans ce bulletin.

C'est le résultat du travail fourni par toute l'équipe municipale que je remercie chaleureusement.

Vous avez des propositions pour dynamiser notre commune, n'hésitez pas à franchir la porte de la mairie.

Autour d'un café ou d'un jus de pommes, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'éventail des services de proximité.

A ce titre, nous apportons tout notre soutien à notre boulanger, Monsieur LETOURNEAU qui a perdu son outil de travail de manière tragique. Le bien vivre à Frangy est conditionné par la présence des commerces de première nécessité et cette boulangerie en est l'exemple parfait. Sa réouverture rapide est impérative.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin 2022 ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec mon dévouement.

Votre Maire, Jocelyne EUVRARD

Théo en renfort de l'équipe technique et en soutien au CPI de Frangy

Le dispositif Parcours Emploi Compétence permet aux collectivités l'intégration d'un jeune sur une durée maximale de deux ans et de bénéficier d'aides déterminées par arrêté du Préfet de région. Théo Vantard qui, avait apporté toute satisfaction lors d'un job d'été en 2021, a postulé et a été retenu.

Théo bénéficie d'une solide formation aux services d'incendie et de secours, il a rejoint le corps des sapeurs-pompiers volontaires et peut intervenir en cas de nécessité sur son temps de travail afin d'apporter une aide précieuse à l'ensemble de nos administrés dans la difficulté.



Informations pratiques :

Les services de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont ouverts au public du mardi au samedi de 9H00 à 12H00.

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.85.74.71.10 ou par mail à mairie-frangy@wanadoo.fr.

Facebook :

Commune de Frangy en Bresse

Site Internet : www.frangy-en-bresse.fr

Rejoignez-nous sur l'application Panneau Pocket pour connaître les actualités de votre commune en temps réel !

Bibliothèque intercommunale

Un mercredi sur deux de 15h00 à 18h00

Villa d'hébergement-Route de Louhans

Agence Postale Communale

Le départ du courrier et des colis est effectué du mardi au samedi à 11h30.

Réalisations 2022

Viabilisation parcelle

Les trois parcelles situées Route de Charnay ont été viabilisées avant leur mise en vente. Aujourd'hui elles ont trouvé acquéreurs.

Poursuite de l'entretien du Parc Immobilier

Le toit d'un logement communal situé au 185 Rue du Bourg a été entièrement restauré par l'entreprise CAGNE.

Mobilité douce

Les Agents techniques ont terminé le prolongement du chemin piétonnier Route de Louhans. L'accès au centre Bourg est désormais sécurisé.



Signalétique



Comme énoncé dans le précédent bulletin, la signalisation a été améliorée.

La salle des fêtes, le centre de première intervention et la maison de santé sont désormais facilement identifiables. Un panneau d'affichage libre a été installé sur le parking.



Du confort pour nos écoliers

Dans un souci de confort et d'économie d'énergie significative, des travaux d'abaissement du plafond et d'isolation ont été réalisés par l'entreprise BAGNARD ACARY dans la salle de motricité, devenue salle de classe.

L'éclairage, été complètement revu, les LEDS ont remplacé les ampoules.



Toit du four

Toujours dans l'esprit d'entretenir le patrimoine immobilier communal, nos employés ont rénové entièrement le toit de ce beau bâtiment tout en briques sous la direction de notre premier adjoint.



Projets validés et en attente de réalisation

Aménagement entrée de la mairie et des parkings

Il a été décidé des travaux de captage des eaux pluviales et la réfection de l'entrée de la Mairie avec pose de pavés. Les travaux sont programmés pour début 2023.

Logeons-nous à Frangy

Face à une demande croissante de logements, et après réfection complète du toit et isolation du plancher de l'immeuble abritant la maison d'assistantes maternelles, un appartement d'environ 70 mètres carrés sera créé au deuxième étage.

Les travaux seront exécutés en partie par l'équipe technique en période hivernale.

Pensons à l'accessibilité

Le terrain de foot est désormais occupé par les associations, il accueille des manifestations telles que randonnées, vide grenier, concerts, etc... et nous devons nous en réjouir.

Cependant, il nous faut penser aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes qui rencontrent des difficultés d'accès.

Un chemin sera réalisé derrière les cages de foot afin d'offrir un accès sécurisé pour tous. Ces travaux seront également réalisés en régie.



De nouvelles portes pour l'église et une mise aux normes de l'installation électrique



L'église nécessite que l'on se préoccupe de ses installations et de sa façade.

L'installation électrique sera entièrement revue et mise aux normes. Adieu les fils torsadés en coton et les tabatières.

La porte d'entrée principale et celle de la chapelle feront également peau neuve.

Projets à l'étude

Création d'une chaufferie bois en remplacement de la chaufferie gaz

Face à l'augmentation significative et non maîtrisable du gaz et à l'obsolescence de l'installation existante (soit plus de 20 ans), la collectivité s'est engagée dans l'étude d'un projet de création d'une chaufferie bois. Sa réalisation s'étalera entre 16 et 24 mois en respectant plusieurs phases :

- une étude d'opportunité.
- une étude de faisabilité confiée à un bureau d'étude.
- la réalisation d'un avant-projet sommaire puis définitif.
- la recherche de différentes aides, état, région, département et Europe.

La collectivité bénéficie de l'appui d'un animateur « Energies renouvelables » du département.

L'étude de faisabilité vient d'être finalisée. Une consultation citoyenne sera initiée afin de centraliser vos remarques et alimenter nos prochains débats municipaux.

Déplacement et agrandissement des ateliers communaux

La loi du 22 août 2021 dite « climat et résilience » a fixé l'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050, avec déjà une baisse significative du rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031.

Cette loi nous interdira toute nouvelle construction si nous ne sommes pas en capacité de désartificialiser l'équivalent en surface. Exemple : enlever le goudron de la place du village, le goudron de la cour de la salle des fêtes etc. ...

De nouveaux ateliers municipaux pourraient être créés sur le site de La Vesvre en prolongement du bâtiment existant afin de gagner en fonctionnalité et en efficacité. L'ancien local sera réhabilitable sans contrainte de nouvelle artificialisation.

L'installation de panneaux photovoltaïques pourrait être envisagée, la production de l'énergie serait redistribuée dans les immeubles de la collectivité situés dans un rayon de deux kilomètres.

Un système de récupération des eaux pluviales pourrait être installé afin de pourvoir à l'arrosage et à l'entretien des immeubles et du matériel.

Les devis sont en cours de réalisation et là aussi il va falloir aller à la recherche de subventions.

L'agence postale offrira un service numérique en 2023

L'agence postale se dote d'un point numérique.

Il permettra à toute personne ne disposant pas d'outil informatique de réaliser des démarches administratives en ligne.

Le matériel nécessaire et la formation sont financés par le fonds de péréquation à raison de 4000 € pour l'installation de l'îlot numérique et de 3000 € pour la formation de l'agent.



Construisons encore à Frangy

Un projet de viabilisation de trois parcelles constructibles est en cours, il est situé route de Louhans. Le permis d'aménager, les différents devis de viabilisation nous permettront de définir un prix de revient au mètre carré cette fin d'année. Nous préserverons le verger, et au maximum l'environnement déjà arboré afin de garder un lieu de vie agréable

Renouvellement du matériel

Après 22 ans d'utilisation, la tondeuse autoportée sera remplacée par un matériel de même marque et de même puissance.

Une benne TP est également en commande, c'est un outil indispensable pour réaliser l'ensemble des travaux de voirie.



Gestion des rivières et des milieux aquatiques

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est une compétence obligatoire attribuée au 1^{er} janvier 2018 aux Communautés de Communes et d'Agglomérations.

Afin d'assurer la GEMAPI, un syndicat mixte fermé a été créé, **l'EPAGE Seille et affluents** (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

A cet EPAGE seront transférées les compétences de 4 syndicats de rivières et de 12 Communautés de Communes et d'Agglomérations.

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin de la Seille amont, la Seillette et la Brenne a transféré ses compétences et sera par conséquent prochainement dissout.

Gestion de l'eau potable

Afin d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et la performance du réseau, **le Syndicat mixte des eaux de la Seillette** réalise d'importants travaux de remplacement des canalisations datant des années 1960.

Travaux réalisés et prévus sur la commune de Frangy :

- Remplacement de la canalisation des puits à la station de Charnay et enfouissement de la ligne électrique en 2021.
- Remplacement de la canalisation du bas de Charnay à Gommerand en 2022 (nouveau tracé par la prairie).
- Remplacement de la canalisation du milieu de Charnay au Bourg (fin 2022 ou début 2023).

La qualité de l'eau distribuée répond aux normes en vigueur.

[Commune - Frangy-en-Bresse \(71\) | Observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement : prix de l'eau et performance des services \(eaufrance.fr\)](#)

Etat Civil

Naissances

01 décembre 2021
GUDEFIN Eva

09 février 2022
Inna, Julia LONGIN

18 février 2022
Blanche, Frédérique, Magali ANSELM

21 février 2022
Montaine GOMEZ CLEMENT

11 avril 2022
Olympe HUMBEY

19 avril 2022
Elie PELISSARD

04 juin 2022
Logan RADDA

08 septembre 2022
Aymeric TISSERAND



Décès

08 décembre 2021
Monique CHOUARD

09 décembre 2021
René BURDY

15 décembre 2021
Denise NICOLAS

01 janvier 2022
Jeanne DHIVERT

18 février 2022
Raymond GUYOT

01 avril 2022
Jean FONTAN

21 avril 2022
Yvonne BURDY

18 mai 2022
Gilbert HUGONOT

21 mai 2022
Marcel MOUREAU

02 août 2022
Henri GOUX

15 août 2022
Françoise BUS

04 septembre 2022
Henri SCHATZ

23 septembre 2022
Michel PETITJEAN

28 octobre 2022
Marcel NICOLAS



Mariages

11 juin 2022
Cédric PAGE et Lydia LERICHE

16 juillet 2022
Rémy REBILLARD et Nadine BASSEN

20 août 2022
Félicien HUMBEY et Sabrina BERNARD

27 août 2022
Valérian JARJAVAL et Amandine COURMONT

22 octobre 2022
Renald BALCAEN et Frédérique MICHAUD



Baptêmes

09 juillet 2022
Blanche ANSELM

06 août 2022
Eva GUDEFIN

27 août 2022
Jade et Ella COURMONT-JARJAVAL

24 septembre 2022
Marceau MEUNIER



FINANCES COMMUNALES
RESULTATS 2021 (Budget principal)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel + charges	81 278	Taxes et redevances	219 287
Indemnités des élus + cotisations	21 398	Dotations	185 704
Syndicat scolaire + rivières	56 991	Revenus immeubles	38 894
Gaz - électricité - eau - combustibles	29 167	Charges locatives et redevances	5 422
Voirie et fossés	7 958	Concession cimetière	1900
Entretien bâtiments, fournitures	11 381	Produits agricoles	1371
Entretien matériel roulant	1 089	Divers redevances et contributions	24 350
Fournitures petit équipement	11 523		
Maintenance	5 557		
Frais de secrétariat et de télécommunication	2 034		
Taxes	4 855		
Intérêts des emprunts	2 644		
Subventions associations et CCAS	6 780		
Restitution FNGIR	32 088		
Assurances	7 997		
Communication – insertions -cérémonie	2 692		
Honoraires divers	6 483		
Frais divers et contributions	1 605		
Subvention financement restaurant	5 332		
Autres frais divers	27 052		
TOTAL (en euros) :	325 904	TOTAL (en euros) :	476 928

Excédent de fonctionnement : 151 024 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts et cautions	22 958	Subventions	7 191
Réhabilitation de bâtiments	53 312	Récupération de la TVA	2 984
Immobilisations corporelles	8 541	Cautions reçues (location)	950
Maison de santé	233 615	Emprunt Maison de santé	130 000
TOTAL (en euros) :	318 426	TOTAL (en euros) :	141 125

Déficit d'investissement : 177 301euros

DEFICIT GLOBAL : 26 277 €

Résultats cumulés : 355 438 – 26277 = 329 161 €